



COLLECTIF PROVENCE-ALPES- COTE-D'AZUR POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE (CPPME)



Maryse CONDÉ (Notre marraine)

RAPPORT D'ACTIVITE 2020



❖ PRESENTATION

❖ Vœux 2020 du CPPME au 30 janvier 2020

❖ Exposition mémoire de l'histoire de l'esclavage du 31 janvier 2020 au 15 février 2020

❖ programme d'actions du 10 mai 2020

❖ Programme d'action du 23 mai 2020

❖ Programme du 02 décembre 2020 Journée mondiale de l'abolition de l'esclavage

❖ Bilan 2020

❖ Annexes



PRESENTATION

Le Collectif PACA Pour la Mémoire de l'Esclavage(CPPME) existe officiellement depuis 2008, c'est-à-dire plus d'une décennie. Notre activité consiste à promouvoir et partager cette mémoire de l'esclavage auprès notamment des jeunes afin qu'ils s'approprient cette histoire pour aider à une véritable prise de conscience citoyenne.

Notre référence est la Loi Taubira « **Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité** » les trois premiers articles de cette loi guide nos actions:

« Article 1er

La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du xve siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.

Article 2

Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée.

Article 3

Une requête en reconnaissance de la traite négrière transatlantique ainsi que de la traite dans l'Océan Indien et de l'esclavage comme crime contre l'humanité sera introduite auprès du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et de l'Organisation des Nations unies. Cette requête visera également la recherche d'une date commune au plan international pour commémorer l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage, sans préjudice des dates commémoratives propres à chacun des départements d'outre-mer. »



Les objectifs du Collectif Paca pour la Mémoire de l'Esclavage :

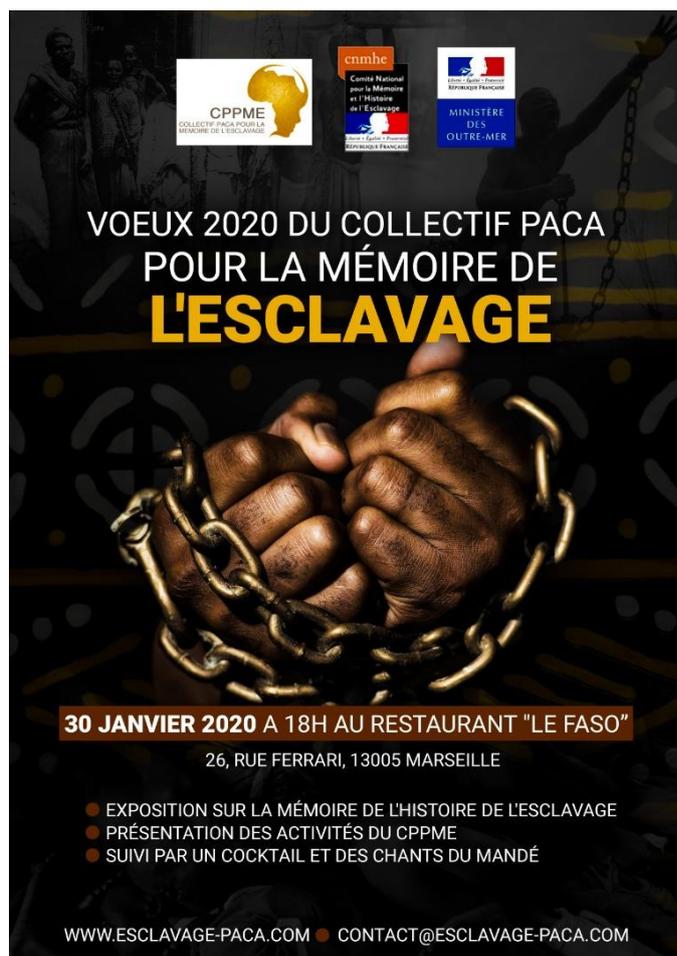
Promouvoir et partager avec tous publics cette histoire de l'esclavage et notamment sa transmission auprès de la jeunesse. En organisant des rencontres, débats...

Ainsi que notre participation active à l'organisation de la cérémonie du 10 mai commémorant la journée nationale de la Mémoire de la Traite des Noirs, de l'Esclavage et de leurs abolitions.

De fait, le Collectif Paca pour la Mémoire de l'Esclavage, n'est pas dans la revendication stérile mais dans le partage de cette mémoire avec tous. L'histoire n'est pour nous ni un juge, ni un tribunal mais nous permet de nous inscrire dans le monde à venir pour une meilleure cohésion de la société.

VŒUX 2020 DU CPPME :

Soirée de présentation des vœux du CPPME, organisée en partenariat avec « LE FASO ».



**VOEUX 2020 DU COLLECTIF PACA
POUR LA MÉMOIRE DE
L'ESCLAVAGE**

30 JANVIER 2020 A 18H AU RESTAURANT "LE FASO"
26, RUE FERRARI, 13005 MARSEILLE

- EXPOSITION SUR LA MÉMOIRE DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE
- PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU CPPME
- SUIVI PAR UN COCKTAIL ET DES CHANTS DU MANDÉ

WWW.ESCLAVAGE-PACA.COM ● CONTACT@ESCLAVAGE-PACA.COM



EXPOSITION CNMHE-MINISTERE DES OUTRE-MERS –« MEMOIRE DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE » DU 31 JANVIER 2020 AU 15 FEVRIER 2020

L'exposition au « Faso » du 31 janvier au 15 février 2020, donnant lieu à la visité de 1600 visiteuses et visiteurs.



PROGRAMME D' ACTIONS DU 10 MAI 2020

En plein confinement notre programmation habituel n'a pas pu se matérialiser, notamment la participation des enfants à la cérémonie officielle du des restrictions imposées du fait e la crise sanitaire.

Ce fut cette année à 9h sur le Quais d'honneur de la ville de Marseille, avec la représentante de l'Etat et de la mairie de Marseille.

Notre programme s'est donc réduit, et la suite de la cérémonie réalisée sur les réseaux sociaux, par des lectures de textes : Charte du Mandé et autres textes



10 MAI 2020 **VIEUX PORT-QUAIS**
D'HONNEUR DE LA VILLE DE
MARSEILLE



PROGRAMME D'ACTION DU 23 MAI 2020



- ❖ Discours du CPPME ;
- Discours de la préfète à l'égalité des chances ;
- Lecture des trois textes par les membres du CPPME :
 - ❖ 1-les trois premiers articles de la loi Taubira, lecture par Myriam Dordonne;
 - ❖ 2-La charte du Manden, lecture par Christian Kane;
 - ❖ 3-"Pourtant je m'élève"peome de Maya Angelou lecture par Martin Carvalho.

La chanteuse du « Gospel of All » Mary C, Chant : "**Hold on**" et clôture avec « **la Marseillaise** ».



PROGRAMME DU 02 DECEMBRE 2020 JOURNEE MONDIALE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Exposition et démonstrations artistiques.

02 Mercredi
Déceembre

JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

EXPOSITION COMMENTÉE ET DÉMONSTRATION ARTISTIQUE EN LIVE DE 17H À 20H EN LIVE

EN DIRECT SUR NOTRE PAGE

f LIVE COLLECTIF PACA POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

www.esclavage-paca.com
Contact@esclavage-paca.com 0753 04 04 05

03 Jeudi
Déceembre

ÉMISSION SPÉCIALE SUR LA MÉMOIRE DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE

DANS L'ÉMISSION "MÉMOIRE & ACTUALITÉS"

SUR RADIO GAZELLE DE 15H À 17H

Contact@esclavage-paca.com 0753 04 04 05

Logos: République Française, Région Sud, AID Marseille Provence, Ville de Marseille, Département des Bouches-du-Rhône, Ministère de l'Égalité des territoires et du logement.

Liste des partenaires 2019

- ❖ Mestre Juruna, maître danseur de Capoeira avec Gathino et ses élèves Madeira, Pantera, Golias.
Le spectacle se nomme " La traversée";
- ❖ le CRAN région Paca, avec Nassurdine Haidari
- ❖ La Fraternité Malienne en Région Paca(FRATMA);
- ❖ -MUDRA(Mémoire Unité Dignité des Rapatriés d'Algérie);



- ❖ Association « Marseille Passion », avec les enfants qui seront parties prenantes de la cérémonie.
- ❖ Maison des Potes Tour de France pour l'égalité
- ❖ Le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) ;
- ❖ Groupe Gospel For ALL;
- ❖ Espace France-Brasil
- ❖ Ministère des Outre-mer
- ❖ Comité National pour la Mémoire de l'Histoire de l'Esclavage(CNMHE) ;

Bilan :

L'année 2020 pour le CPPME débuta dans une belle dynamique avec pour la première fois une cérémonie de ses vœux. Nous avons été à la merci des événements cependant nous nous sommes attachés à matérialiser nos actions malgré les contraintes imposées. Le 10 mai 2020 journée nationale de la traite négrière, de l'esclavage ainsi que de ses abolitions ; et le 23 mai 2020 journée nationale des victimes de l'esclavage. Ont été réalisé avec nos partenaires habituels dans les conditions que vous avez

En effet, le Collectif Paca pour la Mémoire de l'Esclavage(CPPME) réactiver cette année 2021 la création d'antennes dans notre région

L'année 2020, certes, a été difficile notamment dans l'organisation des deux cérémonies le 10 mai et le 23 mai, mais nous avons pu matérialiser nos actions.



ANNEXES

PROJETS POUR 2021:

-jeudi 10 mai 2021 et mercredi 23 mai 2021 Thème : "L'Afrique d'avant à la traite négrière";

-Projet dans le cadre du Black History month 2020 ;

-Projet création d'antennes en Région Paca(Arles, Toulon, Nice...)

-Poser les bases de la recherche d'un local pour CPPME ;

-Le 21 mai 2021 anniversaire 20 ans de la loi Taubira et d'autres dates que nous ne pouvons plus garder sous silence :

- ❖ Le 21 mars Journée internationale de la discrimination raciale
- ❖ **Le 25 mars journée internationale de la commémoration des victimes de l'esclavage et la traite transatlantique des noirs ;**
- ❖ 20 juin journée des réfugiées
- ❖ **30 juillet journée internationale de la dignité des victimes de la traite d'êtres humain ;**
- ❖ **23 août Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition ;**
- ❖ 15 septembre journée de la démocratie ;
- ❖ 25 novembre journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes ;
- ❖ 02 décembre 2021 journée mondiale de l'abolition de l'esclavage ;
- ❖ **9 décembre Journée internationale de la solidarité humaine.**



Texte 1 du 23 mai 2020

JORF n°0119 du 23 mai 2001

Texte n°1

Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité

NOR: JUSX9903435L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er

La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du xve siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.

Article 2

Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée.

Article 3

Une requête en reconnaissance de la traite négrière transatlantique ainsi que de la traite dans l'océan Indien et de l'esclavage comme crime contre l'humanité sera introduite auprès du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et de l'Organisation des Nations unies. Cette requête visera également la recherche d'une date commune au plan international pour commémorer l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage, sans préjudice des dates commémoratives propres à chacun des départements d'outre-mer.



POURTANT JE M'ÉLÈVE, PAR MAYA ANGELOU.

Vous pouvez me rabaisser pour l'Histoire
Avec vos mensonges amers et tordus,
Vous pouvez me traîner dans la boue
Mais comme la poussière, je m'élève encore,

Mon insolence vous met-elle en colère?
Pourquoi vous drapez-vous de tristesse
De me voir marcher comme si j'avais des puits
De pétrole pompant dans mon salon?

Comme de simples lunes et de simples soleils,
Avec la certitude des marées
Comme de simples espoirs jaillissants,
Je m'élève encore.

Voulez-vous me voir brisée?
La tête et les yeux baissés?
Les épaules tombantes comme des larmes.
Affaiblie par mes sanglots émus.

Es-ce mon dédain qui vous blesse?
Ne prenez-vous pas affreusement mal
De me voir rire comme si j'avais des mines
d'or creusant dans mon jardin? Vous pouvez m'abattre de vos paroles,
Me découper avec vos yeux,
Me tuer de toute votre haine,
Mais comme l'air, je m'élève encore.

Ma sensualité vous met-elle en colère?
Cela vous surprend-il vraiment
De me voir danser comme si j'avais des
Diamants, à la jointure de mes cuisses?

Hors des baraques des hontes de l'histoire
Je m'élève
Surgissant d'un passé enraciné de douleur
Je m'élève
Je suis un océan noir, bondissant et large,
Jaillissant et gonflant je porte la marée.
En laissant derrière moi des nuits de terreur et de peur
Je m'élève
Vers une aube merveilleusement claire
Je m'élève
Apportant les présents que mes ancêtres m'ont donnés,
Je suis le rêve et l'espérance de l'esclave.
Je m'élève

Je m'élève
Je m'élève



Le texte de la Charte du Manden

(version transcrite en 1965 par Youssouf Tata Cissé, à partir d'un récit de Fa-Djimba Kanté,)

« Préambule.

Le Manden fut fondé sur l'entente et l'amour, la liberté et la fraternité. Cela signifie qu'il ne saurait y avoir de discrimination ethnique ni raciale au Manden. Tel fut le sens de notre combat. Par conséquent, les enfants de Sanenè et Kònròn font, à l'adresse des douze parties du monde et au nom du Manden tout entier, la proclamation suivante :

article 1.

Les chasseurs déclarent :

Toute vie [humaine] est une vie.

Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie.

Mais une vie n'est pas plus « ancienne », plus respectable, qu'une autre vie.

De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie.

article 2.

Les chasseurs déclarent :

Toute vie étant une vie,

Tout tort causé à une vie exige réparation,

par conséquent,

Que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin,

Que nul ne cause du tort à son prochain,

Que nul ne martyrise son semblable.



article 3.

les chasseurs déclarent :

Que chacun veille sur son prochain,

Que chacun vénère ses géniteurs,

Que chacun éduque comme il faut ses enfants,

Que chacun « entretienne » autrement dit pourvoie aux besoins des membres de sa famille.

article 4.

Les chasseurs déclarent :

Que chacun veille sur le pays de ses pères.

Par pays ou patrie,

Il faut entendre aussi et surtout les hommes;

Car tout pays, toute terre qui verrait les hommes disparaître de sa surface deviendrait aussitôt nostalgique [connaîtrait la tristesses et la désolation].

article 5.

Les chasseurs déclarent :

La faim n'est pas une bonne chose;

L'esclavage n'est pas une bonne chose;

Il n'y a pas pire calamité que ces choses-là

Dans ce bas-monde.

Tant que nous détiendrons le carquois et l'arc,



Nulle part dans le monde.

article 7.

les gens d'autrefois nous disent :

L'homme en tant qu'individu,

Fait d'os et de chair,

De moelle et de nerfs

De peau et de poils qui la recouvrent,

Se nourrit d'aliments et de boissons;

Mais son « âme », son esprit vit de trois choses :

Voir qui il a envie de voir,

Dire ce qu'il a envie de dire,

Et faire ce qu'il a envie de faire;

Si une seule de ces choses venait à manquer à l'âme,

Elle en souffrirait,

Et s'étiolerait sûrement.

En conséquence, les chasseurs déclarent :

Chacun dispose désormais de sa personne,

Chacun est libre de ses actes,

Dans le respect des « interdits », des lois de la Patrie,

Tel est le serment du Manden,

À l'adresse des oreilles du monde entier. »

